

**Mairie de  
SCHALKENDORF**



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne  
Canton de Bouxwiller  
✉ Mairie,  
67350 SCHALKENDORF  
☎/fax : 03.88.90.80.84  
mairie.schalkendorf@vialis.net

**SEANCE DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2021**

Sous la présidence de : KRIEGER Bernard, Maire  
SCHMITT Huguette - GANGLOFF Dany  
ROOS Isabelle - MONNIER Christophe  
SCHNELL Frédéric - TETEGAN Patrick - ZINT Fabrice  
Excusés : ARNOUX Audrey - MORLANG Christian  
SCHOLLER Fredy

Nombre de Conseillers  
élus : 11  
en fonction : 11  
présents : 8

**ORDRE DU JOUR**

**1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 6/10/2021**

Le PV de la réunion du 6/10/2021 est approuvé et signé à l'unanimité.

**2. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées portant sur l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert à la Communauté de Communes des compétences « Création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) » et « Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code**

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,  
**Vu** l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,  
**Vu** l'alinéa 7 du IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts,  
**Vu** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 7 octobre 2021,

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité**

- **d'approuver** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 7 octobre 2021, portant sur l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert à la Communauté de Communes des compétences :
  - *Création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)*
  - *Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code*
- **de charger** le Maire de notifier cette délibération à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

**3. Chauffage bâtiment école**

Le Maire soumet au conseil la question du remplacement de la chaudière fioul.

Deux constats :

- la chaudière fonctionne mais a plus de 20 ans
- des opportunités sont à saisir pour bénéficier de subventions

Se pose donc la question si ce n'est pas le moment de se lancer dans la démarche.

Le Maire a pris contact avec trois chauffagistes, à savoir Balzer Schillersdorf, Wolff Kindwiller et Greiner Niedermodern. A ce jour 2 se sont déplacés et 2 devis remis.

La question de l'installation d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière à granulés se pose, sachant que le bâtiment n'est pas isolé. Deux alternatives :

- installer une PAC et conserver la chaudière fioul en cas de grand froid
- installer une chaudière à granulés avec son silo, démonter l'ancienne chaudière et sortir la cuve

Le sujet sera rediscuté lors du prochain conseil après avoir réceptionné le 3<sup>e</sup> avis et fait les simulations en matière de subventions.

#### **4. Sortie du lotissement**

L'Adjoint au maire Dany Gangloff a été interpellé par plusieurs riverains quant à l'utilisation du chemin partant de la nouvelle voirie (au niveau de Pascal Lemmer) vers la RD.

M. le Maire répond que ce chemin d'exploitation n'est pas une voirie communale et ne pourra pas devenir une route qui débouche sur la départementale, mais pourra être rendue carrossable après la fin des travaux de construction dans le lotissement.

#### **5. Déneigement**

Le Maire informe avoir réceptionné un devis de l'entreprise Schleiffer TP Uhrwiller pour assurer le déneigement sur la voirie communale. Le conseil accepte les conditions tarifaires pour une astreinte allant du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 15 mars 2022.

#### **6. Noël 2021**

Vu la situation sanitaire inquiétante, il a été décidé de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés de janvier 2022, qui sera remplacé par une petite attention distribuée avant Noël.

Par ailleurs, le conseil décide de reconduire la distribution d'un sujet en chocolat aux enfants de moins de 14 ans.

#### **7. Divers**

- Mobilier salle du conseil : table et chaises seront commandées chez Kister
- Travaux de voirie rue Hoeffel et trottoir rue Principale : démarrage le 29/11/2021 pour 3 semaines
- SDEA : contact pris pour la vanne d'arrêt défectueuse de la conduite alimentant le cimetière communal
- SDEA : contact pris pour alimenter le bâtiment de la mairie en direct à partir de la conduite principale située sur la RD 835
- CCHLPP Groupe de travail voirie : accord de principe 3<sup>e</sup> tranche d'éclairage public pour le haut de la rue Principale